

Résumé de l'exposé du CN Hans Killer, président de constructionsuisse, à l'assemblée plénière d'automne du 10 novembre 2011

Politique économique

Une nouvelle année pleine d'incertitudes pour l'économie mondiale touche à sa fin. La crise financière et de la dette ainsi que la force du franc suisse ont, cette année, également, provoqué de fortes turbulences.

Malgré cela, la Suisse se porte bien. L'état de nos finances publiques est comparativement bon. Mais compte tenu de l'évolution démographique, nous devons engager de toute urgence des mesures garantissant la consolidation des assurances sociales à long terme. Nous sommes également appelés à assurer le financement de l'entretien et de l'extension de nos infrastructures, un immense avantage comparatif de notre pays.

En fin de compte, nous nous demandons tous quelle sera l'évolution future de l'économie. C'est une question tout à fait légitime, car les développements récents à l'échelle mondiale et européenne sont préoccupants. Même si nous remplissons nos mandats, nous sommes également tributaires de la situation économique de nos principaux partenaires.

Au cours des derniers mois, la branche de la construction s'est révélée très robuste et a stimulé la conjoncture. Cette année également, la marche des affaires a été taxée de positive dans les secteurs de notre branche.

Succès remportés par constructionsuisse

Au cours de l'année écoulée, **constructionsuisse** a été très active, ce qui lui a permis de remporter toute une série de succès. Permettez-moi d'en citer quelques-uns:

- **constructionsuisse** s'est engagée activement dans l'élaboration du contre-projet à l'initiative pour le paysage en se basant sur les travaux de son groupe de travail Aménagement du territoire. Après plusieurs tiraillements au Parlement, les Chambres semblent se mettre d'accord en gros sur une solution que notre organisation avait appuyée énergétiquement dès le tout début. Les défenseurs des positions extrêmes ne sont pas les gagnants, mais ceux en faveur d'un compromis acceptable. Ainsi on devrait parvenir à donner une réponse crédible à l'initiative pour le paysage, nuisible pour notre économie.
- Depuis une bonne année, la loi sur les cartels a absorbé par trois fois une partie de nos activités. S'agissant du dernier projet de révision, un communiqué de presse du 23 septembre 2011 a annoncé une consultation sous forme de conférence qui s'est tenue début octobre. Cette décision a été prise en raison de la cherté du franc suisse. **constructionsuisse** s'y est aussi engagée activement; elle a rejeté catégoriquement la révision de la loi car à ses yeux, elle entraînerait un sensible durcissement des dispositions et serait une étape en direction d'une interdiction généralisée des cartels.
- L'harmonisation du droit formel de la construction revendiquée avec véhémence par **constructionsuisse** avance, mais à petits pas. Huit cantons ont adhéré au concordat et huit autres ont l'intention de le faire prochainement. Il n'empêche que ce dossier ne progresse pas assez vite. C'est pourquoi une intervention du législateur devrait être inévitable, car les

cantons ne se disposent apparemment pas à approfondir resp. développer ultérieurement le concordat, processus vraisemblablement incontournable à l'avenir.

- Les activités déployées au sein des groupes de travail de **constructionsuisse** méritent, elles aussi, d'être mentionnées. Parmi celles-ci, relevons les travaux du groupe Produits de construction ; cinq représentants de notre organisation sont membres de la Commission fédérale des produits de construction. Cette commission conseille le Conseil fédéral et l'Administration fédérale concernant la législation et les tâches d'application relatives aux produits de construction. Les travaux préparatoires en vue de la révision de la loi et de l'ordonnance sur les produits de construction avancent au pas de charge, ce qui exige un grand investissement de la part des membres de notre commission.
- Un énorme travail a été accompli également concernant les documents contractuels de la KBOB. Les groupes de travaux ad hoc de **constructionsuisse** ont été associés à leur élaboration. En juin 2011, le contrat ET génie civil de la KBOB a été approuvé. Dans l'intervalle, toute une série de contrats standard sont disponibles et ont été établis, eux aussi, en collaboration avec **constructionsuisse**. Ces documents sont maintenant soumis au processus d'amélioration continue. Les associations membres de constructionsuisse peuvent soumettre toute modification désirée à Madame Sandra Burlet de notre secrétariat central.
- Notre groupe de travail Marchés publics examine en ce moment comment et où il est possible d'harmoniser la législation sur les marchés publics, d'une part entre la Confédération et les cantons et, d'autre part, entre les cantons eux-mêmes. L'harmonisation permettrait de franchir une étape en vue de la réalisation du marché intérieur dans la construction. Il n'est pas suffisant de se limiter à encourager voire à exiger la compétitivité des entreprises. Les législateurs et les services publics d'achat doivent, eux aussi, contribuer à ce que les marchés publics sous leur responsabilité se déroulent de manière efficace. Le même groupe de travail a eu pour tâche de se pencher sur le projet du Conseil fédéral „Mesures visant à accélérer la procédure d'adjudication des marchés publics». Suite aux expériences négatives faites dans le cadre des NLFA, le Conseil fédéral a proposé d'abroger l'effet suspensif des recours pour certains gros projets urgents. En cas de mise en œuvre, la protection juridique serait supprimée de facto, précisément pour les grands objets. La branche de la construction s'y est opposée et a eu gain de cause. En tant que premier conseil, le Conseil national n'est pas entré en matière sur ce projet.

Pour terminer, je voudrais vous rappeler que **constructionsuisse** élaborera, une fois de plus, pour une large part l'édition 2012 de la Swissbau. Le groupe de base Gros œuvre s'est chargé de l'organisation de la cérémonie d'ouverture qui se tiendra le 17 janvier 2012. La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) s'est engagée très activement afin de pouvoir s'assurer de la présence du Conseil fédéral Johann Schneider-Ammann à cette cérémonie consacrée au thème „Construire sans défauts – vœu pieux ou réalité ». Une cérémonie qui promet d'être captivante.

Vous l'aurez remarqué, Mesdames et Messieurs, l'année qui s'achève a une fois de plus été riche en activités pour **constructionsuisse** et a été couronnée de succès. A cette occasion, je ne voudrais pas manquer de vous remercier vivement de votre précieux appui ainsi que de votre confiance.

CN Hans Killer, président de **constructionsuisse**, 10 novembre 2011